

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 23/09/2024
 Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de présents : 13
 Nombre de votants : 13

<i>Séance N° 06</i>
<i>30/09/2024</i>
<i>Délibération 068/7.6</i>

L'an deux mille vingt-quatre, le trente septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mesdames GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, PONTOIZEAU Fabienne, HENRIQUES Floriane et Messieurs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, GUILBAUD David, HEMON Christian, CUVILLIER Jean-Claude, POUGEARD Pierre,

Absents excusés : Mesdames HAMELIN Karine, ARTUS Pauline, HA Christine

Absents : Madame MOURAIN Lisa, Messieurs PINEAU Nicolas, AVERTY Julien

Mme BILLET Sabine a été élue secrétaire.

OBJET : Rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

VU la délibération n° 30 02/2024 du 21 mars 2024 portant approbation du conseil communautaire de la communauté de communes Océan-Marais de Monts du montant des dotations de compensations 2024,

Madame le Maire propose au conseil municipal de valider les dotations suivantes proposées suite aux modification liées au calcul des charges transférées (du budget communal au budget intercommunal)

Communes	Montant Dotation
Notre Dame de Monts	211 907,00 €
Saint Jean de Monts	2 264 442,00 €
Soullans	459 243,00 €
La Barre de Monts	211 920,00 €
Le Perrier	74 970,00 €
TOTAL	3 222 482,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le montant des dotations 2024 telles que présentées ci-dessus.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme
Madame le Maire
Rosiane GODEFROY



La secrétaire de séance
Mme BILLET Sabine